

espèrent faire renaître les jours heureux et restaurer la concorde, en accommodant aux besoins de l'Espagne d'Alphonse XIII, les grands souvenirs et les traditions héroïques des temps d'Alphonse le Saint et d'Isabelle ; des brochures, des conférences, une pétition aux Cortès, ont fait quelque bruit autour de ce dessein généreux. Soucieux de tenir compte du changement des temps et des idées, ce n'est plus une croisade que demandent les partisans de ce renouveau politique, mais l'établissement d'une sorte de protectorat sur le Maroc. Invoquant la parenté des races, malgré la différence des civilisations et des croyances, ils répètent volontiers qu'à eux est réservée la tâche de civiliser le Maghreb, de le pousser dans la voie du progrès matériel et de le transformer en un grand État musulman protégé et dirigé par l'Espagne.

Malheureusement, ces nobles aspirations, si elles font honneur au patriotisme de ceux qui les ont conçues, ne tiennent peut-être pas assez compte de l'état politique et financier actuel de la Péninsule et de ses intérêts au Maroc ; les plus intransigeants défenseurs des « droits » de l'Espagne reconnaissent eux-mêmes qu'aujourd'hui elle n'est pas prête à jouer, au Maghreb, un rôle pré-

et coloniaux (Madrid, Fortanet, 1884); — *La Cuestion de Melilla*, Conferencia de don Rafael Torrès Campos y observaciones de excmo. Señor don Francisco Coello (Madrid, Fortanet, 1894, brochure); — Torrès Campos, *l'Espagne en Afrique (Revue de droit international et de législation comparée, t. XXIV, p. 465)*. — Cf. Rouard de Card, *la France et les autres nations latines en Afrique* (Pedone, 1903, in-8).